



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-70450>

Département(s) de publication : **27, 76, 14, 61, 60, 78**

Annonce n° **25-70450**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Commune de Val-de-Reuil

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21270701200010

**Ville** : Val-de-Reuil

**Code postal** : 27100

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 27, 76, 14, 61, 60, 78

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://marchespublics.eure.fr/>

**Identifiant interne de la consultation** : 25\_23

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Service de la Commande publique

**Adresse mail du contact** : Commandepublique@valdereuil.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Voir dossier de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Voir dossier de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Voir dossier de consultation

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 28/07/2025 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui  
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Appel à manifestation d'intérêt spontanée d'un opérateur pour le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 31200000

**Type de marché :** Services

**Lieu principal d'exécution du marché :** Commune de Val-de-Reuil

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Quatre secteurs sont identifiés sur la commune : - Parking du gymnase Alphonse Allais - Route des Lacs (minimum 2 bornes doubles) - Futur parking Léo Lagrange - Route des Sablons (minimum 2 bornes doubles) - Parking de la mairie - Voie de la Ferme (minimum 2 bornes doubles) - Parking Stade Jesse Owens (minimum 2 bornes doubles) L'autorité compétente se réserve la possibilité : - Soit de conclure la convention sur la base des offres initiales sans négociation. - Soit de procéder à une négociation avec les trois candidats ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses au regard des critères de jugement des offres retenus. Si tel est le cas, la (ou les) négociation(s) se déroulera (ront) dans les conditions ci-dessous soit par écrit, soit oralement, soit en combinant ces deux modes. Négociation écrite Les candidats recevront de la part de l'autorité compétente, par écrit (courrier ou courriel), une proposition de négociation dans laquelle figureront les éléments suivants : -l'intitulé de la présente -Objet de la négociation ; -Date et heure limites à laquelle le candidat devra proposer sa nouvelle offre, étant précisé qu'en l'absence de nouvelle proposition, le candidat sera réputé maintenir son offre initiale. Négociation orale : Lorsque l'autorité considère qu'une négociation orale avec les candidats ayant remis une offre conforme est nécessaire, il en informe ceux-ci par écrit (courrier ou courriel), et en précise les caractéristiques (date et lieu de la négociation, objet et durée de celle-ci, etc.). Dans les trois jours ouvrables suivant chaque séance orale de négociation, un compte-rendu écrit (courrier ou courriel) sera adressé par l'autorité au candidat, celui-ci disposant alors d'un délai de deux jours ouvrables pour émettre ses éventuelles observations et confirmer, le cas échéant, sa nouvelle proposition.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 23/06/2025